

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ENTITÉ (Mai – Août 2008)

En ce qui concerne les activités régulières des clubs sportifs et autres associations, elles sont reprises à la page 7 du numéro 1/2008.

## MAI

- Mar. 20** Massage bébés par les infirmières O.N.E. inscription obligatoire - rue de Renaix, 35 (locaux de l'ONE) - 14h00
- Ven. 23** W-E des Homards au F.C. Ellezelles - complexe sportif - du 23 au 25
- Sam. 24** Course cycliste pour Dames organisée par "Sports et Loisirs" - école communale Wodecq
- Dim. 25** Course cycliste "tous coureurs" organisée par "Sports et Loisirs" - école communale Wodecq
- Ven. 30** Fête paroissiale de l'église St Quentin "Notre Eglise" - école communale Wodecq
- Sam. 31** Fête paroissiale de l'église St Quentin "Notre Eglise" - école communale Wodecq

## JUIN

- Dim. 1** Fête scolaire à l'école libre d'Ellezelles rue du Pont 54  
Fête paroissiale de l'église St Quentin "Notre Eglise" - école communale Wodecq
- Sam. 7** Souper des Jeunes de la balle pelote "Les Amis réunis" - école communale - Wodecq
- Dim. 8** Conférence du Cercle Horticole salle "Beaubourg" - 09h30  
Réunion-Conférence de la section locale Apicole Maison du Parc Naturel - Ellezelles
- Ven. 13** Ducasse de l'Arbre St Pierre et du Grand Monchaut à Ellezelles
- Sam. 14** Exposition du "Centenaire" de l'église St Antoine de Padoue du Grand Monchaut (Eglise)  
Ducasse de l'Arbre St Pierre et du Grand Monchaut à Ellezelles - course cycliste, football - pétanque souper fromages
- Dim. 15** 25ième Chapitre de la Confrérie des Chaussons et de la Moinette - salle des mariages rue St Mortier, 14  
Ducasse de l'Arbre St Pierre et du Grand Monchaut à Ellezelles - traction chevaline, rallye attelages et cavaliers, lancer de ballons  
Exposition du "Centenaire" de l'église St Antoine de Padoue du Grand Monchaut (Eglise)
- Mar. 17** Massage bébés par les infirmières O.N.E. inscription obligatoire - rue de Renaix, 35 (locaux de l'ONE) - 14h00
- Sam. 21** Représentation théâtrale par le "Rideau d'Ocq" au "Prétexte" à Wodecq
- Sam. 28** Fête des Sorcières et Sabbat centre d'Ellezelles apd 18h00  
Portes ouvertes de l'école communale à Wodecq (tous les locaux)  
Tir à l'arc sur le terrain de l'U.S. Wodecq organisation : "Fine Equipe des Collines"
- Dim. 29** Fête de fin d'année scolaire de l'école de la communauté française - Ellezelles - apd 11h00  
Fête scolaire de l'école libre de La Hamaide

## JUILLET

- Sam. 5** Marche "au Pays de Quintine" organisée par les "Trouvères" - Hangar Wallemacq à l'Arbre St Pierre  
Tournoi de Mini-foot de l'U.S. Wodecq

terrain de football  
5ième fête médiévale de Wodecq - face au terrain de football - concours de tirs, démonstrations

- Dim. 6** 5ième fête médiévale de Wodecq - face au terrain de football - concours de tirs, démonstrations  
Promenade découverte "sur les traces des remèdes de nos grands-mères" - Eco-musée - La Hamaide - 14h30
- Dim. 13** Marche ADEPS organisée par l'U.S. Sportive de Wodecq - départ : terrain de football  
Courses cyclistes pour "Juniors" organisées par "Sports et Loisirs" - école communale Wodecq
- Dim. 20** Marché au puces organisé par le vélo-club "Sports et Loisirs" - école communale - Wodecq
- Lun. 21** Fête Nationale - Cérémonie au monument d'Ellezelles

## AOÛT

- Ven. 1** Soirée "Poulycros" dans le cadre de la fête à l'Eco-musée de La Hamaide
- Sam. 2** Animations pour nos aînés dans le cadre des festivités à l'Eco-musée de La Hamaide
- Dim. 3** "La Hamaide au Temps des Moissons"  
Eco-musée de La Hamaide (toute la journée)
- Dim. 10** 2ième tournoi de pétanque - Hangars Wallemacq - Arbre St Pierre
- Ven. 15** Ducasse "St Roch" place de l'Ancienne Gare Ellezelles-Mont  
Courses hippiques organisées par la "Besace" Arbre St Pierre - Ellezelles  
Tir aux clays - "Amis Réunis" (balle pelote) Wodecq (parcours fléché)
- Sam. 16** Ducasse "St Roch" place de l'Ancienne Gare Ellezelles-Mont  
Tir aux clays - "Amis Réunis" (balle pelote) Wodecq (parcours fléché)
- Dim. 17** Ducasse "St Roch" place de l'Ancienne Gare Ellezelles-Mont  
Tir aux clays - "Amis Réunis" (balle pelote) Wodecq (parcours fléché)  
Fête au Moulin du Tordoir - Vert Marais 5 (toute la journée)

Ce calendrier des activités se veut le reflet le plus exact possible de la très riche animation de notre entité. Il se peut que, malgré tous nos efforts, l'une ou l'autre manifestation nous ait échappé. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et surtout de nous avvertir au **068 54 42 17** ou [adl-fetes@ellezelles.be](mailto:adl-fetes@ellezelles.be)

Merci.



E.R. : Benoît  
Deschamps  
rue St Mortier 14  
7890 Ellezelles

# ELLEZELLES

Cœur des Collines



## SOMMAIRE

- P. 2**    **EDITO**  
**PERMANENCES**  
**ACADÉMIE DE MUSIQUE D'ATH**
- P. 3**    **PLAINE DE JEUX DU MOIS D'AOÛT**  
**ELLEZELLES FLEURI**
- P. 4**    **SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**  
**L'ALE DÉMÉNAGE**  
**NOUVEL ATELIER RURAL**
- P. 5**    **BREVET DE CYCLISTE**  
**LOGEMENT**
- P. 6**    **LES AÎNÉS VEILLENT SUR NOS ANCÊTRES**  
**NOUVELLE AGENCE DE**  
**DÉVELOPPEMENT LOCAL**
- P. 7**    **COMMUNIQUÉ "LANGUE BLEUE"**
- P. 8**    **CALENDRIER DES FÊTES**



Bulletin  
Communal

Quadrimestriel  
n° 5  
Mai-Juin  
Juillet-Août  
2008

*Vive le printemps*

## Printemps météorologique, printemps des projets

La couverture printanière de ce numéro est là pour nous le rappeler au cas où la météo nous aurait joué des tours (ce qui est difficile à dire à l'heure où ces lignes sont écrites) : le printemps est là et l'été approche.

Pour certains projets qui avaient dû entrer en léthargie au début de l'hiver, c'est l'heure de la conclusion. Tel est le cas du "fameux" chantier du Buis à Wodecq qui s'achève enfin.

C'est aussi le cas du troisième atelier rural aux Quatre Vents qui est terminé et dont il ne reste plus que les abords à peaufiner.

Les enduisages de routes qui avaient dû être interrompus suite aux mauvaises conditions climatiques du début de l'hiver ont pu reprendre et les tas de graviers (comme au complexe sportif) disparaître.

Pour d'autres projets qui ont poursuivi leur gestation durant l'hiver, c'est l'heure où ils pointent le bout du nez. Tel est le cas du chantier du CACS qui occupera le « trou de la place » et dont les travaux préparatoires ont débuté.

Pour la salle de sport, nous n'attendons plus qu'une hirondelle printanière pour nous apporter le document signé par le ministre.

Une autre hirondelle nous a déjà confirmé que notre projet d'Agence de Développement Local a été agréée par le ministre de l'emploi de la Région Wallonne.

C'est au printemps, qu'apparaissent les fleurs aux balcons. Le concours "Ellezelles fleuri" est là pour nous le rappeler (son principe est rappelé dans ce numéro).

C'est aussi au printemps que l'on ressort les vélos. Nos jeunes ont profité de l'hiver pour améliorer leur maîtrise cycliste. Près de 50 d'entre eux se sont vu décerner le "Brevet du cycliste".

Bref, le printemps c'est l'éclosion de la vie, de la joie et des projets.

A tous, nous souhaitons un printemps et un été ensoleillés et optimistes.

Au nom du Collège, votre Bourgmestre,  
Idès Cauchie

# PERMANENCES DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Pour rappel, **vous pouvez rencontrer vos Bourgmestre et Echevins lors de leurs permanences aux jours et heures suivantes :**

- **Bourgmestre** (Etat Civil, Citoyenneté et Travaux), **Idès CAUCHIE** : sur rendez-vous au 068 54 38 21 ou par courriel [ides.cauchie@ellezelles.be](mailto:ides.cauchie@ellezelles.be)

- **Premier Echevin** (Aménagement du Territoire, Population et Développement Economique), **Benoît DESCHAMPS** le samedi matin à 11h00 à l'administration communale, sur rendez-vous au 068 54 23 25 ou par courriel [benoit.deschamps@ellezelles.be](mailto:benoit.deschamps@ellezelles.be)

- **Echevin des Finances, Développement Rural et Culture : Etienne BUIDIN** sur rendez-vous au 0495 32 25 13 ou par courriel [etienne.buidin@ellezelles.be](mailto:etienne.buidin@ellezelles.be)

- **Echevine de l'Environnement, de l'Agriculture et des Services à la Population : Maryline BAUWENS** sur rendez-vous au 0494 58 31 80 ou par courriel [maryline.bauwens@ellezelles.be](mailto:maryline.bauwens@ellezelles.be)

- **Echevin des Sports, Fêtes et Cérémonies et Relations Extérieures : Guy CRAYE** sur rendez-vous au 068 54 42 17 ou par courriel [guy.craye@ellezelles.be](mailto:guy.craye@ellezelles.be)

- **Président du CPAS** (aussi en charge de l'Enseignement) : **Dany RASSON** : permanence le samedi à 11h00 à l'administration communale, sur rendez-vous 0478 64 33 14 ou courriel [dany.rasson@ellezelles.be](mailto:dany.rasson@ellezelles.be)

# ACADÉMIE DE MUSIQUE D'ATH

## Implantation d'Ellezelles

L'académie de musique d'Ath, sous la direction de Mr J-P Jorion, dispense à Ellezelles une formation musicale et instrumentale d'excellente qualité destinée aux jeunes à partir de 7 ans.

**Les cours sont gratuits jusqu'à 12 ans** (au 31/12/2008), ensuite un minerval est demandé.

La rentrée scolaire aura lieu le 1er septembre 2008.

Les **élèves actuels** peuvent se réinscrire **courant juin** au secrétariat (Ath) ou auprès de leurs professeurs.

Les **nouveaux élèves** peuvent s'inscrire **à partir du 1er septembre**, à la rue de Renaix n° 35 :

- le mardi de 15h35 à 18h05
- le mercredi de 11h40 à 17h55
- le jeudi de 15h35 à 20h05
- le samedi de 9h10 à 11h40

Tous autres renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'académie (068 84 14 17).

## **P**LAINE DE JEUX DU MOIS D'AOÛT

Comme chaque année, le CPAS organisera sa plaine de jeux au mois d'août, du 4 au 25 août.

Tous les enfants fréquentant les écoles de l'entité y sont les bienvenus.

Une animation variée, alliant jeux, sport, visites, bricolage, ... leur sera proposée.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de la secrétaire du CPAS au 068 54 42 35 durant les heures de bureau et auprès du Président Dany Rasson.

Pour permettre une bonne organisation, un formulaire d'inscription vous sera remis dans les écoles. Nous vous demandons de le retourner au CPAS avant le 30 juin.



### **APPEL A CANDIDATURE MONITEURS PLAINE DE JEUX**

Comme indiqué ci-dessus, le CPAS organise du 4 août au 25 août sa traditionnelle plaine de jeux.

**Si tu as 17 ans au moins, une formation ou une expérience en matière d'animation d'enfants et si tu souhaites trouver un job de vacances motivant, pourquoi ne pas poser ta candidature comme moniteur?**

Tu peux le faire par écrit (lettre ou e-mail) à l'adresse de la secrétaire du CPAS, rue St Mortier 14 ou [cpas.secretaire@ellezelles.be](mailto:cpas.secretaire@ellezelles.be) avant le **26 mai 2008**.

## **E**LLEZELLES FLEURI

Cette année, la remise des prix du concours "Ellezelles fleuri" a eu lieu le samedi 26 avril.



Les participants à cette remise de prix on pu assister à la projection d'un film présentant les diverses façades et jardins que le jury a pu admirer.

Pour rappel, ce jury est composé exclusivement de bénévoles passionnés et très compétents.

Les lauréats se sont vu remettre des bons d'achats dans les différents commerces de l'entité pour des plantes et du matériel de jardinage.

Cette année, une personne était particulièrement à l'honneur : il s'agit de Madame Henriette Dubois qui a reçu le 1er prix provincial pour ses réalisations en 2007. Bravo encore à elle !

Nous rappelons que ce concours, ouvert à tous les habitants de l'entité, vise à récompenser les efforts en matière de décoration florale. En particulier ceux en matière de décoration de façades et de jardins visibles à partir de la rue.

Ces aménagements contribuent à l'embellissement de l'espace public et méritent d'être encouragés.

**Si vous souhaitez vous inscrire pour le concours 2008, vous pouvez prendre contact avec le service environnement de la commune au 068 54 42 16 ou avec l'Echevine Maryline Bauwens. Tous les efforts sont récompensés!**



## SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, FAITES VOUS CONNAÎTRE

Notre entité compte nombre de sportifs qui s'illustrent dans leurs disciplines respectives : natation, athlétisme, arts martiaux, ...

Beaucoup d'entre eux nous sont connus, mais pas tous.

Or, nous voudrions les mettre à l'honneur afin que leurs exploits servent d'exemple et d'encouragement à tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui s'adonnent à la même discipline qu'eux.

Si vous vous êtes distingué au cours de la saison dans telle ou telle discipline (en étant affilié à une ligue nationale), ou si vos enfants se sont distingués, faites le nous savoir en nous envoyant un courriel à l'adresse [sports@ellezelles.be](mailto:sports@ellezelles.be) ou en téléphonant au 068 54 42 15 ou en vous adressant à l'Echevin Guy Craye.



## L'ALE DÉMÉNAGE

L'Agence Locale pour l'Emploi déménage.

Actuellement hébergée dans les locaux du CPAS au sein de l'administration communale, l'ALE va enfin recevoir des locaux qui lui seront propres.

**A partir du 1er septembre 2008**, elle occupera une partie de l'ancienne maison communale de Lahamaide. Cette localisation dispose d'un vaste parking d'accès aisé et de tout l'équipement nécessaire.

Ce déménagement est nécessité par l'extension continue des missions confiées au CPAS. Missions qui nécessitent à la fois calme et discrétion.

Les panneaux d'offres d'emplois continueront à être accessibles dans l'espace public du centre administratif communal, Rue St Mortier à Ellezelles.

A l'horizon 2010, l'ALE retrouvera une position plus centrale en occupant un des futurs locaux du CACS sur la place d'Ellezelles.



## NOUVEL ATELIER RURAL A LOUER AUX QUATRE VENTS

Un **troisième atelier rural** vient d'être réceptionné par la commune sur le site des Quatre Vents à Ellezelles.

Il vient compléter l'offre existante et déjà entièrement occupée.

Pour rappel, les ateliers ruraux sont **destinés à accueillir des entreprises petites à moyennes** qui cherchent à louer des bâtiments conçus pour elles.

Il peut s'agir d'entreprises locales qui se sentent à l'étroit dans leur installations actuelles ou d'entreprises venues d'ailleurs et attirées par le cadre de nos collines.



Ce troisième atelier offre une **surface totale de 1002 m<sup>2</sup>**, répartie en 120 m<sup>2</sup> de bureaux et 882 (2 x 441) m<sup>2</sup> de zone de stockage ou de production.

Les zones de stockage sont accessibles via deux larges portes sectionnelles d'une hauteur de cinq mètres. La hauteur sous poutre à l'intérieur du hall est de 4.5 mètres.

Cette zone de stockage peut être chauffée à l'aide d'aérothermes tandis que les bureaux sont équipés d'un chauffage au mazout indépendant.

Il est réservé à des activités légères et non polluantes.

**La location peut concerner tout ou partie du bâtiment.**

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétaire Communal ([jean-marie.lenoir@ellezelles.be](mailto:jean-marie.lenoir@ellezelles.be) ou 068 54 42 20) ou de l'Echevin Benoît Deschamps.

## **B**REVET DE CYCLISTE

**Notre commune a participé cette année à la formation d'une cinquantaine de jeunes cyclistes.**

Cette activité, organisée en partenariat avec la Région Wallonne et l'Asbl Pro Vélo concerne les enfants de 5<sup>ème</sup> année de toutes les écoles de l'entité, tous réseaux confondus (Communauté, Communal et Libre).

Les élèves de ces classes ont tout d'abord reçu une **formation théorique et pratique** sur les bases du code de la route, sur l'équipement, le réglage et l'entretien de leurs vélos. Ils ont aussi appris à maîtriser leur engin **d'abord en milieu fermé, ensuite sur les routes et chemins de notre entité.**

L'objectif est de **favoriser** auprès des enfants et des jeunes la **"mobilité douce" en toute sécurité.**

Cette formation a été dispensée aux jeunes par leurs enseignants et des spécialistes de Pro Vélo, avec le concours de la cellule cycliste de la Police de proximité.

Elle s'est étalée sur une période de trois mois et a culminé avec le passage du "brevet du cycliste" le jeudi 17 avril, sous le regard attentif de parents, d'enseignants, de personnel communal, de policiers et d'animateurs Pro Vélo.  
A tous, un grand merci !

Ce brevet leur a été remis, au nom du Ministre Antoine, par les autorités communales au terme d'une ballade cycliste qui a conclu ce cycle de formation.



Cette initiative sera poursuivie l'année prochaine. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale (Hubert Van Rechem) ou de l'Echevin Benoît Deschamps.

## **L**OGEMENT

Le ministre Antoine a approuvé **le programme communal du logement 2008.**

Celui-ci prévoit l'aménagement d'une aile actuellement désaffectée de la cure de Wodecq.

Le projet de rénovation devra prévoir la conservation du caractère du bâtiment, la construction de **4 appartements et de 2 logements de transition.**

Le programme prévoit également l'aménagement de **deux logements de transition à Ellezelles.**

L'exécution de ce programme est confiée à la société de logement social "L'Habitât du Pays Vert" auquel notre commune est affiliée.

Avec ce projet, notre commune entend élargir et diversifier son offre de logement social, tant sur le plan géographique que sur le type de logements proposés.

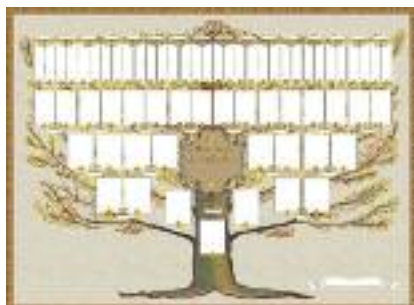
Nous voulons également veiller à la diversité des types de logements dans un même environnement pour éviter tout effet « ghetto ».

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du service logement de la commune, au 068 54 42 11.



## **D**ES AÎNÉS VEILLENT SUR NOS ANCÊTRES

La commune d'Ellezelles dispose d'une **équipe de généalogistes bénévoles à la fois compétents et dévoués.**



Il y a quelques années, une bande de copains a réalisé que la commune d'Ellezelles avait la chance de disposer d'une **collection d'archives** (actes de naissance, mariages, décès, ...) **remarquable et assez unique.**

En effet, quand en 1940 les archives de la plupart des communes de la région ont disparu dans le bombardement de l'hôtel de ville de Tournai où elles étaient stockées, celles d'Ellezelles qui étaient abritées dans le grenier de notre ancienne maison communale ont échappé à la destruction.

Lors de la construction de la nouvelle maison communale, fin des années 90, une salle a spécialement été aménagée pour abriter ces précieux documents.

Encore fallait-il les rendre accessibles au public!

C'est là qu'interviennent André, Alex, Florent, Louis, Roger et Vivian.

Ces jeunes retraités ont saisi la richesse de cette documentation.

Ils ont trié, restauré, copié, microfilmé, scanné tous les registres communaux.

Bientôt, les **registres paroissiaux ellezellois**, souvent les plus anciennes traces écrites de nos ancêtres, sont aussi passés dans leurs mains expertes.

Aujourd'hui, **nous sommes fiers d'offrir à tous ceux qui sont à la recherche de leurs origines un outil unique dans la région.** Nombreux sont ceux qui dans toute la Belgique, et même au-delà, l'ont compris.

Ceux-là savent que le **vendredi après-midi** la salle des archives de la maison communale s'anime et que **nos "papis archivistes" sont sur le pont pour les renseigner et les guider dans leurs recherches.**

**Merci encore à ces bénévoles qui mettent leur passion au service de la population.**

Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur Louis Putz au 068 54 25 77 (après 19h00).

## **N**OUVELLE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL) DANS NOTRE VILLAGE

Ces derniers jours, le ministre Marcourt nous a signifié que notre projet d'Agence de Développement Local (ADL) a été agréé par ses services pour une durée de trois ans.

Parmi ses missions, cette ADL aura pour but d'identifier les besoins et les potentialités locales en matière économique. Ceci afin de susciter des partenariats favorables à l'emploi durable.

Il s'agit d'utiliser prioritairement les ressources et le savoir faire local.

Pour réaliser ce projet étalé sur trois ans, **la commune engagera un(e) agent de niveau 1 (universitaire ou équivalent).**

Celui-ci (celle-ci) aura une formation à orientation économique et un goût et des aptitudes pour le travail de terrain au contact des acteurs locaux.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétaire Communal (**[jean-marie.lenoir@ellezelles.be](mailto:jean-marie.lenoir@ellezelles.be)** - 068 54 42 20).

# COMMUNIQUÉ “LANGUE BLEUE”

## INFORMATION DE L'AGENCE ALIMENTAIRE A TOUS LES ÉLEVEURS AMATEURS D'OVINS, DE CAPRINS OU DE CERVIDÉS

En mai 2008, l'Agence alimentaire AFSCA lancera une campagne de vaccination contre la langue bleue. Chaque détenteur pourra disposer gratuitement de vaccin via son vétérinaire. Seuls les animaux correctement identifiés peuvent être vaccinés.

Si l'on veut être efficace, plus de 80 % des animaux sensibles doivent être vaccinés en 2008. La vaccination est obligatoire pour les ovins et la bovins. Pour les caprins, cervidés et autres ruminants, elle se fera sur une base volontaire.

L'AFSCA souhaite offrir à tout le monde la possibilité d'enregistrer et d'identifier ses animaux en ordre vis-à-vis de la réglementation en matière d'identification et d'enregistrement.

### **Obligations légales concernant l'enregistrement et l'identification :**

L'AR du 03 juin 2007 relatif à l'identification et à l'enregistrement des ovins, des caprins et des cervidés, oblige **tout détenteur d'un ou plusieurs ovins, caprins ou cervidés, de même que chaque éleveur amateur, à se faire enregistrer dans la banque de données Sanitel**. A cet effet, le détenteur doit adresser une notification d'un nouveau cheptel d'ovins, caprins ou cervidés à l'ARSIA. Ensuite, l'ARSIA enregistre les données dans Sanitel et attribue un numéro unique d'identification (le numéro de troupeau) au cheptel.

Les ovins et caprins doivent, au plus tard au sevrage ou à l'âge de 6 mois ou avant de quitter le troupeau de naissance, être identifiés au moyen de deux marques auriculaires en plastique.

Le formulaire d'enregistrement et des informations complémentaires peuvent être obtenus via le site web [www.arsia.be](http://www.arsia.be) ou par téléphone au 02 386 11 20

### **Sanctions :**

Les éleveurs amateurs d'ovins, caprins ou cervidés qui, jusqu'à présent, ne sont pas enregistrés mais font maintenant une demande pour pouvoir faire vacciner leurs ovins/caprins contre la fièvre catarrhale n'encourront **aucune sanction** de la part de l'AFSCA.

### **Frais d'enregistrement et d'identification :**

La contribution annuelle pour ARSIA est fixée à **12,50 € par cheptel actif** pour les ovins, caprins ou cervidés. Cette somme couvre les frais de gestion des données par cheptel (création, modification, cessation, etc.) et l'organisation du recensement annuel (le recensement du 15 décembre).

### **Contribution pour l'AFSCA (secteur production primaire) :**

Ne sont pas soumis à la contribution et sont considérés comme éleveurs amateurs d'ovins, de caprins, de cervidés et d'autres petits ruminants : les éleveurs dont le nombre de femelles de plus de 6 mois n'excède pas 10 au 15 décembre de l'année précédant celle sur laquelle porte la contribution.

Les détenteurs qui détiennent plus de femelles paient une contribution annuelle de 193,51€ à l'AFSCA.

### **Contribution pour le Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux :**

Le détenteur qui détient moins de cinq brebis est dispensé de cette contribution.

S'il y a plus de brebis dans le troupeau, le montant de la contribution s'élève à 15 € par cheptel et à 0,30 € par femelle de plus de six mois présente.

### **Vaccination d'animaux contre la fièvre catarrhale :**

Dans tout le pays, la vaccination est obligatoire pour les ovins et bovins. Pour les caprins et cervidés, la vaccination se fait sur base volontaire.

Seuls les animaux correctement identifiés peuvent être vaccinés.

L'AFSCA participe aux frais pour chaque troupeau correctement vacciné en 2008 pour les frais opérationnels de la première visite d'exploitation du vétérinaire et la vaccination des 13 premiers moutons, chèvres ou cervidés.

Le Fonds paie, pour chaque troupeau dans lequel en 2008 il y a plus de 13 moutons, chèvres ou cervidés correctement vaccinés, une indemnité forfaitaire de 1,50 € par animal à partir du 14ème animal.

Les indemnités seront calculées sur base des rapports de vaccination notifiés par les vétérinaires à l'AFSCA.